



LE PETIT BAVARD

FEVRIER 2004

Un plus dans le quartier des activités commerciales

L'aménagement des abords des deux bâtiments en construction rue des Tilleuls depuis Décembre 2002 sera réalisé dans sa totalité au début du printemps prochain.

Le transfert de la bibliothèque peut être envisagé au cours de l'été.

Les locaux actuels sont devenus trop exigus pour envisager des animations culturelles. La nouvelle bibliothèque permettra de mieux répondre à la demande des lecteurs. Sans attendre ce complément de travaux de finition :

☞ La superette ouvrira à partir du Mercredi 11 Février à 8 h 30, Madame MENISSIER vous réservera le meilleur accueil.

☞ La boulangerie froide HAMET-GAVEAU ouvrira à partir du Mardi 10 Février à 7 h 15. Point de vente de fabrication artisanale.

Les commerces de proximité en place avec l'ouverture de ces deux magasins forment un pôle commercial à Saint-Sulpice-de-Pommeray où l'on pourra s'approvisionner pour les nécessités du quotidien.

Recensement militaire

Avis du Centre du Service National de Tours :



Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Dès le jour de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

Le recensement est obligatoire !

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie : elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique, bac, permis de conduire...

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le :

Centre du Service National de Tours

Quartier Baraguey d'Hilliers

60 bis boulevard Thiers - 37000 TOURS

Téléphone : 02 47 77 21 55

Adresse internet : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr

Compostage individuel



Nombreux, vous êtes, à avoir fait l'acquisition d'un composteur pour éliminer les épluchures de légumes et de fruits ou les déchets verts du jardin, voire, en petites quantités, le gazon et les feuilles.

D'une manière générale, les résultats sont satisfaisants sur toutes les communes qui ont adhéré à ce principe. L'objectif étant d'alléger le tonnage des déchets ménagers et d'obtenir un amendement organique : le composte pour ses propres besoins de jardinage.

Une nouvelle opération va être menée conjointement par la Communauté d'Agglomération de Blois et le Syndicat VAL-ECO.

Pour ceci, il est tenu à votre disposition au service accueil de la mairie, des fiches pour passer commande. Une participation vous sera demandée, par chèque à l'ordre du Trésor Public :

- ☞ Composteur 320 litres = 20 €
- ☞ Composteur 620 litres = 25 €
- ☞ Composteur 800 litres = 30 €

Encombrants

La collecte de tous les déchets est actuellement de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Blois.

L'organisation des plannings sur l'ensemble de la communauté est tributaire de la disponibilité du matériel.

La collecte des encombrants (Avril – Octobre) n'aura plus lieu.

Dorénavant, le ramassage des encombrants ne se fera que sur demande des usagers moyennant un coût :

Déplacement + ramassage d'un seul encombrant : 18 €
+ 8,90 € pour tout encombrant supplémentaire

S'adresser au 02 54 56 13 78 – Service Collecte Communauté d'Agglomération de Blois.

Ramassage des déchets ménagers

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets ménagers se fait les mardis et vendredis à partir de 14 h. Si l'un de ces jours est férié, le ramassage est supprimé.

Déposez vos sacs poubelles aux points de regroupement, de préférence le matin dès 8 h 00, afin d'éviter qu'ils soient dégradés.

